

Montréal, 3 septembre 2018

Lucie Granger
Directrice générale
L'Association pour la santé publique du Québec

Bonjour,

La présente fait suite à la demande que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près la santé publique.

Il nous fait plaisir de vous transmettre notre réponse qui, nous l'espérons, sera à votre convenance.

Dans cette perspective, l'ASPQ aimerait savoir si la Coalition Avenir Québec s'engage à :

- **positionner la santé durable comme une priorité dans toutes les politiques en adoptant une loi-cadre de prévention;**
- **se doter d'un budget augmenté et garanti pour soutenir les actions de prévention et de promotion en santé.**

Un gouvernement de la CAQ entend agir en prévention sur les déterminants de la santé parce que la santé générale des Québécois se dégrade. Par exemple, l'obésité et l'embonpoint coûtent maintenant 2,9 milliard de dollars par année au système de santé. De nombreuses études internationales soulignent que le système de santé arrive loin derrière d'autres facteurs comme l'éducation, la prévention et la promotion de saines habitudes de vie, pour expliquer l'état de santé d'une population. Selon la majorité des experts, une place plus importante doit être faite à la prévention et à la promotion de la santé et du bien-être. Le Québec réserve seulement 2,8 % de son budget en santé à la

santé publique, comparativement à 5,5 % en moyenne au Canada. Le Québec doit amorcer un rattrapage avec les autres provinces canadiennes, d'autant plus que les investissements en santé publique permettent des économies à long terme. La CAQ travaillera sur un plan pour encourager les saines habitudes de vie afin de lutter contre l'augmentation du taux d'obésité et les maladies chroniques.

Le gouvernement du Québec doit aussi donner l'exemple et favoriser l'achat de produits locaux. Trop de règlements empêchent les institutions publiques de s'approvisionner en produits frais et locaux. Il faut revoir ces lois et fixer un objectif d'approvisionnement aux acheteurs institutionnels. La CAQ veut diminuer l'importation de produits alimentaires et favoriser l'essor de l'agriculture d'ici. Pour favoriser la saine alimentation et soutenir notre économie, un gouvernement de la CAQ fixera l'objectif aux écoles, hôpitaux et autres organismes gouvernementaux de s'approvisionner davantage en aliments locaux auprès des producteurs d'ici.

Un gouvernement de la CAQ collaborera avec les municipalités du Québec pour identifier les mesures les plus efficaces pour soutenir les saines habitudes de vie et poursuivra le déploiement du Plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé annoncée en mars 2018 qui cible notamment l'accès physique et économique aux aliments sains, reconnaît l'impact de l'aménagement du territoire sur la santé et l'importance de l'activité physique.

Sous un gouvernement de la CAQ, toutes les écoles secondaires vont offrir des activités parascolaires et de l'aide aux devoirs, au moins 1 h par jour, pour tous les élèves du Québec. Nous allons offrir gratuitement 1h par jour d'activités parascolaires à plus de 300 000 adolescents. Évidemment, il y aura beaucoup d'activités sportives offertes. Les élèves à risque au secondaire ont 70 % moins de chances de décrocher s'ils participent à une activité parascolaire en continu. Il faut littéralement décupler le nombre d'activités parascolaires au secondaire! Nous allons miser sur le sport, pour la santé de nos jeunes, mais également pour encourager la persévérance scolaire.

La CAQ s'engage à améliorer l'accès aux soins de santé dans le réseau public de santé, notamment en première ligne. En mai dernier, la CAQ a dévoilé ses 4 grandes

orientations en santé et en services sociaux à l'intérieur d'un document qui contient une trentaine de mesures.

Premièrement, la CAQ veut donner aux patients un accès plus rapide à des soins de qualité. Pour ce faire, la CAQ s'engage à revoir le mode de rémunération des médecins de famille pour offrir un médecin à tous les Québécois. Pour renforcer la première ligne, nous voulons accélérer le déploiement de l'accès adapté, redonner l'accès aux consultations sans rendez-vous aux patients orphelins, améliorer l'accès aux soins le soir et la fin de semaine et permettre aux patients de prendre rendez-vous avec un médecin par Internet, ouvrir des lits en dehors des hôpitaux et investir dans les soins à domicile. Ces mesures permettront de réduire la pression sur les urgences.

Par ailleurs, nous voulons aussi poursuivre le déploiement des 2000 nouvelles infirmières praticiennes spécialisées, ouvrir des postes d'infirmières à temps complet et abolir le temps supplémentaire obligatoire, poursuivre les 17 projets-pilotes des ratios de patients par infirmières, décloisonner la pratique médicale pour permettre aux professionnels de la santé d'utiliser toutes leurs compétences et valoriser le travail des infirmières-auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires.

Pour reprendre le contrôle de la rémunération des médecins, la CAQ a déjà annoncé son intention de renégocier l'entente avec les médecins spécialistes, revoir la tarification de certains actes médicaux, resserrer les règles de l'incorporation des médecins et reprendre le contrôle de la gestion des enveloppes budgétaires des médecins.

Pour moderniser et décentraliser le réseau de la santé, la CAQ va redonner plus d'autonomie aux régions, aux usagers, aux gestionnaires et aux conseils d'administration des établissements. Nous allons également rétablir le poste de Commissaire à la santé et au bien-être, engager le virage vers le financement à l'activité des hôpitaux, favoriser la pluralité des fournisseurs de soins et de services de santé, propulser le réseau de la santé du Québec dans l'ère numérique, abolir les tarifs abusifs de stationnement dans les hôpitaux et planifier adéquatement un vaste chantier de rénovation des hôpitaux et des CHSLD.

Enfin, pour prévenir et guérir, la CAQ entend s'attaquer au surdiagnostic médical et à la surconsommation de médicaments, agir sur les déterminants de la santé, poursuivre le déploiement du plan d'action en santé mentale, prévenir et réduire les accidents mortels dans le réseau de la santé et accélérer l'approbation des nouveaux médicaments et investir dans la recherche clinique effectuée au Québec.

Veuillez agréer l'expression de nos considérations distinguées.

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec